



## Actualité : Une nouvelle année commence !

En ce début d'année l'équipe du Bulletin DAAC-EMI du premier degré vous présente ses meilleurs vœux. Nous espérons que cette année sera riche en activités en lien avec l'EMI !

Le CLEMI organise la 33<sup>e</sup> Semaine de la presse et des médias dans l'École®. Elle se déroulera du **21 au 26 mars 2022**. Si vous souhaitez participer à cet événement, avec votre classe ou votre école, les inscriptions auront lieu du **4 janvier au 5 février 2022**.

## Dossier : La Semaine de la presse et des médias dans l'École®

Dossier à retrouver en page 2.

1. Présentation de la SPME
2. Thème de l'édition 2022
3. Modalités d'inscriptions
4. Ressources



## Ressources et nouveautés

Petit rappel des différents concours organisés par le CLEMI et proposés aux classes des écoles primaires.

### -Concours de « Unes » (Inscriptions jusqu'au 17 mars 2022)



La 29<sup>e</sup> édition du concours de Unes, organisé par le CLEMI de l'académie de Créteil, en partenariat avec l'Agence France-Presse, se tiendra le 22 mars 2022, à l'occasion de la 33<sup>e</sup> Semaine de la presse et des médias dans l'École.

Le principe est simple : réaliser, en un temps limité, une "Une" traitant de l'actualité, à partir d'une sélection de dépêches d'agence.

Pour s'inscrire : [Concours de UNES - CLEMI](#)

### -Concours Médiatiks (inscriptions jusqu'au 1er avril 2022)

Ce concours est proposé aux classes qui réalisent un média scolaire ou des reportages photos. Dans chaque académie les meilleurs médias scolaires et reportages sont distingués et participent ensuite au concours national.

[Médiatiks - CLEMI](#)

Pour s'inscrire : [Inscription à Mediatiks - CLEMI](#)



### -Concours Zéro Cliché (inscriptions jusqu'au 8 avril 2022)



Ce concours organisé par le CLEMI en lien avec ses différents partenaires, invite les élèves à déconstruire les stéréotypes sexistes dans les médias, le sport, l'école, l'espace public, la vie quotidienne, en leur faisant produire des articles, vidéos, dessins, reportages audio.

Ce concours est ouvert à toutes les écoles, Élémentaires et Maternelles.

Pour en savoir plus : [Faire participer sa classe au concours Zéro Cliché](#)

Un webinaire dédié à la 10<sup>e</sup> édition du concours #ZéroCliché est organisé le **mercredi 12 janvier 2022 de 14h à 15h**. L'occasion pour les enseignants de découvrir en détail les modalités de participation et les nouveaux formats/supports acceptés, des nouvelles ressources en éducation aux médias et à l'information égalité filles-garçons et d'échanger sur leurs projets. Pour s'inscrire : [Inscription webinaire #ZéroCliché](#)

-Le site de la DAAC : des ressources, des informations, des productions [Site de la DAAC](#)

-Le site de l'Education Artistique et Culturelle en Isère : des outils riches et variés pour travailler l'EMI en classe. [Parcours citoyen | Education Artistique et Culturelle en Isère](#)

Contact Professeur(s) Relais EMI dans votre département [c'est >> ICI](#)



## Le dossier : La Semaine de la presse et des médias dans l'École®

### -Présentation de la Semaine de la presse et des médias dans l'École®

Chaque année, au printemps, les classes de tous niveaux et de toutes disciplines peuvent participer à la Semaine de la presse et des médias dans l'École®. Cette activité d'éducation civique, organisée par le CLEMI, a pour but d'aider les élèves, de la maternelle au lycée à :

- +comprendre le système des médias
- +former leur jugement critique
- +développer leur goût pour l'actualité
- +forger leur identité de citoyen

Lors de la précédente édition, 20 461 établissements scolaires ont participé à cet événement soit 260 000 enseignants et 4 500 000 élèves !

[Les bilans de la Semaine de la presse - CLEMI](#)

La 33ème Semaine de la presse et des médias dans l'École® aura lieu du 21 au 26 mars 2022.

### -Thème de l'édition 2022

Le thème de l'édition 2022 est "S'informer pour comprendre le monde".

Pour comprendre le monde qui les entoure, les élèves doivent plus que jamais apprendre à s'informer en exerçant leur esprit critique. Ce thème permet ainsi de revenir aux fondamentaux de l'éducation aux médias et à l'information : distinguer les différentes sources, comprendre les contextes de fabrication et de diffusion de l'information, connaître les usages et les effets des images, savoir déconstruire les stéréotypes. Dans un contexte de crise sanitaire, il apparaît aussi nécessaire de leur apprendre à se saisir de l'information à caractère scientifique.

[SPME | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)

### -Modalités d'inscription

Afin de participer à la Semaine de la presse et des médias dans l'École®, les enseignants (par classe ou par école) doivent inscrire à partir du mardi 4 janvier jusqu'au 5 février 2022 sur le site du CLEMI. Lors de leur inscription, ils peuvent choisir des journaux, des magazines etc. qui leur seront envoyés gratuitement et qui pourront ainsi être utilisés avec les élèves pour travailler sur la Presse et les Médias.

Pour s'inscrire : [Espace Enseignants - CLEMI](#)

### -Ressources

Chaque année le CLEMI propose un dossier pédagogique pour aider les enseignants à mener des activités autour de la Presse et des Médias. Ce document propose 4 dossiers contenant des informations et des fiches pédagogiques par cycle.



Dossier 1 : Questionner le liberté d'expression

Dossier 2 : Apprendre à distinguer information et communication

Dossier 3 : Chiffres : Savoir les lire et les représenter

Dossier 4 : Expression Médiatiques : Informer pour comprendre

Pour télécharger le dossier pédagogique 2022 et ceux des années antérieures :

[Dossier pédagogique de la Semaine de la presse et des médias dans l'école - CLEMI](#)

Autres ressources proposées par le CLEMI :

Ressources pour le Cycle 1 : [Nos ressources pédagogiques Cycle 1 - CLEMI](#)

Ressources pour le Cycle 2 : [Nos ressources pédagogiques Cycle 2 - CLEMI](#)

Ressources pour le Cycle 3 : [Nos ressources pédagogiques Cycle 3 - CLEMI](#)

Pour toutes informations complémentaires : [nicolas.gresse@ac-grenoble.fr](mailto:nicolas.gresse@ac-grenoble.fr)

